

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE LA SAVOIE

Valloire
GALIBIER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VALLOIRE
SÉANCE DU DIMANCHE 5 JUILLET 2020

Nombre de membres en exercice : 15

Présents : 15

Représentés : 0

Absents : 0

Date de convocation : 1^{er} juillet 2020

Date d'affichage : 1^{er} juillet 2020

L'an deux mil vingt, le cinq juillet à 15 heures 30 minutes, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre ROUGEAUX, Maire.

Étaient présents : ROUGEAUX Jean-Pierre - RETORNAZ Dominique - RIVAS Natacha - RETORNAZ André - FALCOZ Corine - MAGNIN Carine - GRANGE Guy - RAMBAUD Marie-Pierre - MARTIN Jean-Marie - BAILLY Béatrice - CLAPIER Pascal - FEUTRIER Stéphanie - POIROT Marie - COCHET Jean-Pierre - GRANGE Christian

Monsieur Jean-Marie MARTIN est désigné secrétaire de séance.

Délibération n° 20-07-068

Objet : Lecture de la charte de l' élu local

Monsieur le Maire, informe les membres de l'assemblée que la loi n° 2015-366 du 31 mars 2015 visant à faciliter l'exercice, par les élus locaux, de leur mandat, qui complète le statut de l' élu, c'est-à-dire l'ensemble des garanties qui entourent l'exercice d'un mandat local, que ce soit au cours de l'exercice du mandat ou à son issue, a institué une charte de l' élu local.

Cette charte est composée de 7 points, et a pour but de regrouper des principes déontologiques et des règles comportementales attachés à la qualité d' élu (art. L1111-1-1). La charte rappelle à l' élu qu'il doit notamment agir avec impartialité, diligence, dignité, probité et intégrité, ou encore participer avec assiduité aux réunions du conseil municipal.

Il donne lecture de cette charte et en donne une copie à chacun des membres de l'assemblée.

Ont signé au registre les membres présents

Copie conforme

Le Maire,

Jean-Pierre ROUGEAUX



Acte certifié exécutoire

Transmission en Préfecture : 08/07/2020

Affichage : 08/07/2020

Valloire, le 08/07/2020

Le Maire,

Jean-Pierre ROUGEAUX.

